

# *Il était une fois... à Saint Martin*

*La revue du patrimoine - juillet 2014, numéro 21*

## *Les conscrits de Saint Martin*

*Par Yvette Rouveyre*

### *Bref historique de la conscription*

Sous l'ancien régime, l'armée était surtout professionnelle. Mais en 1688, Louis XIV institue les milices provinciales, un contingent de recrues tiré au sort dans chaque province.

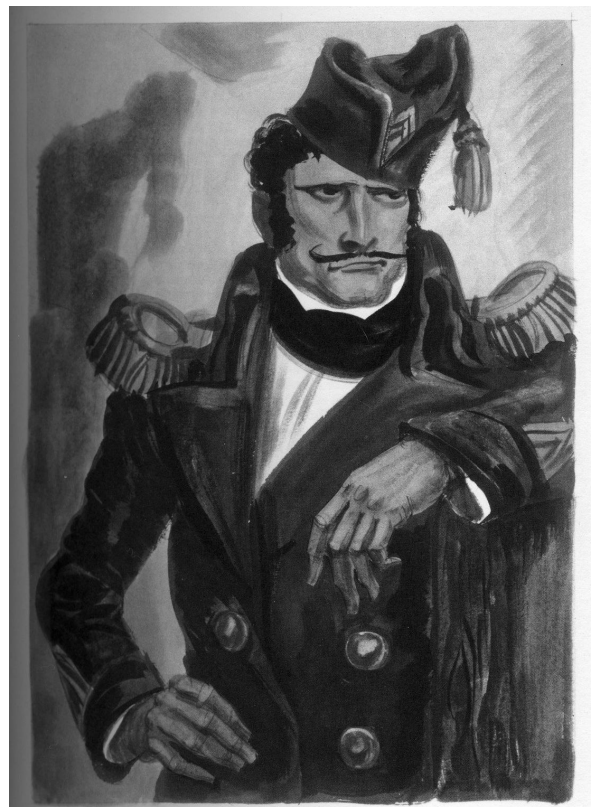
C'est la Révolution qui a créé le service national par la loi Jourdan-Debrel en 1798, pour tous les jeunes Français l'année de leurs vingt ans. Ce service durait cinq ans. Ensuite, un tirage au sort fut institué par Napoléon en 1804. La durée du service a varié suivant les époques pour atteindre un maximum de six ans pendant la plus grande partie du XIXe siècle. Il a été ramené à deux ans en 1905, pour tous les Français, et le tirage au sort aboli. Ensuite, porté à trois ans pour la guerre de 14-18, ramené ensuite à 18 mois en 1923, deux ans en 1935, un an en 1946, 18 à 30 mois pendant la guerre d'Algérie. L'objection de conscience apparaît en 1963, le service ramené à un an en 1970. Enfin, après de nombreuses péripéties, le décret du 27 juin 2001 met fin à la conscription : depuis plusieurs années déjà, l'armée s'est entièrement professionnalisée.

### *Une population agricole*

A Saint-Martin, nous avons la chance d'avoir conservé des registres de conscrits qui remontent à l'année 1831, début du règne de Louis-Philippe. Jus- qu'en 1850 (2e République), le nombre de conscrits varie entre 6 et 15, ce qui paraît peu, compte tenu de

la nombreuse population de l'époque. Soixante-dix pour cent d'entre eux se déclarent agriculteurs. Parmi les autres professions, on compte cinq étudiants (un en droit, est-il précisé), un employé de commerce, deux tailleurs d'habits et un tailleur de pierre, deux maçons, trois cordonniers, un voiturier, un sans profession (fils à papa, juge de paix), cinq maréchaux-ferrants (profession fort demandée à l'époque, où les chevaux étaient sûrement mieux chaussés que les humains), cinq ouvriers en soie à Lyon, cinq domestiques et enfin cinq propriétaires. (« C'est un métier, monsieur! » aurait dit Jean Gabin). Les propriétaires et les domestiques peuvent aussi être considérés comme agriculteurs !

Dans la tranche suivante, 1851-1870, qui correspond



*Gradé second empire*

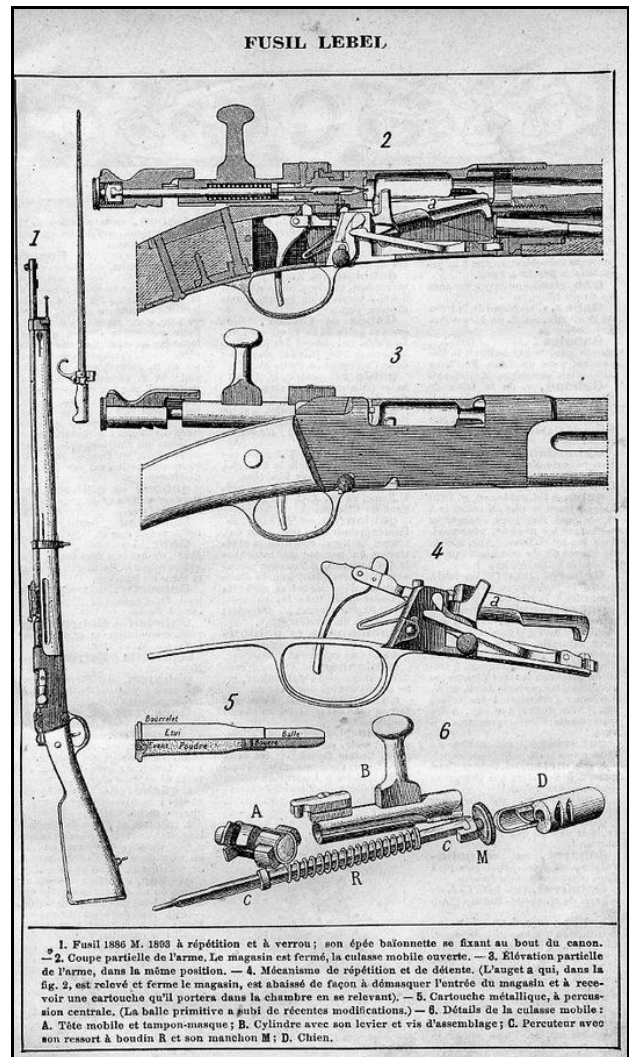
*Il était une fois...*

au Second Empire, il y a peu de changements : plus de conscrits, 228 contre 213 ; les professions sont les mêmes, et malheureusement certaines rubriques sont remplies de manière incomplète, notamment la taille. A partir de 1871 la proportion d'agriculteurs commence à diminuer lentement. Entre 1910 et 1919, elle est encore de 60%.

### *Des petits soldats*

Ces jeunes gens feraient figure de nains dans le monde actuel : si les plus grands arrivent péniblement à 1m 80, comme en 1832 Jean-Martin Faresse, aubergiste et futur conseiller municipal, et son fils Jean-Emile 1m 81, la plupart tourne autour de 1m 60, et quelques-uns n'affichent sous la toise que 1m 50, voire 1m 45, ce qui est un motif d'exemption: ceux qui mesurent moins de 1m 54 sont jugés trop faibles pour supporter la dureté de la vie militaire.

Les motifs d'exemption sont nombreux et variés : outre la taille, de nombreuses infirmités sont prises en compte. Elles n'étaient pas rares, avec l'hygiène de vie médiocre, les accidents mal soignés, les durs



travaux dès l'enfance. Une bonne vue était essentielle, et des doigts au complet, surtout l'index qui presse la détente. S'ajoutait l'état de la dentition qui devait permettre de déchirer les étuis de papier contenant la poudre à fusil, dosée au coup par coup. Parmi nos jeunes Saint-Martinois, 19 sont trop petits ou trop faibles, 2 souffrent d'une déviation des vertèbres, 12 ont un problème de pieds ou de jambes, de mains ou de bras. 3 sont affligés d'un goître, gonflement du cou dû à des carences alimentaires, un est sourd, d'autres souffrent d'une affection du coeur ou de varices, hernies, anomalies génitales, déficience intellectuelle.

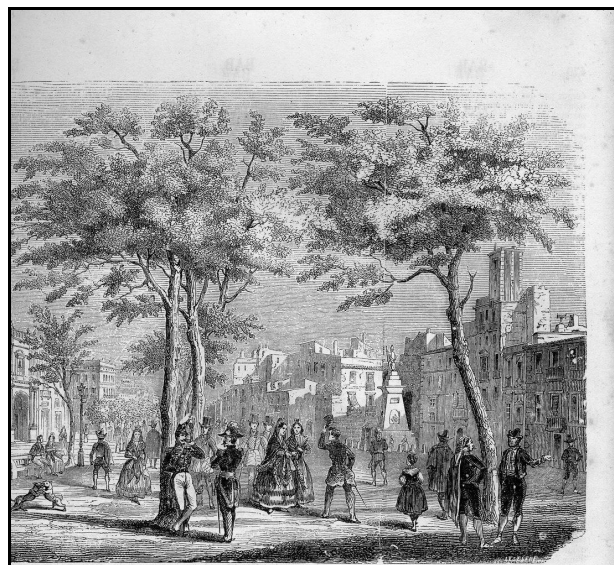
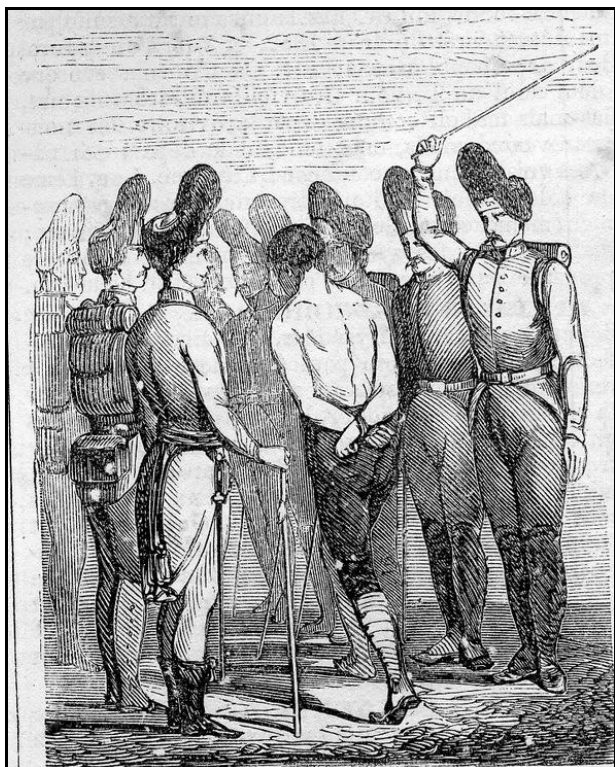
Il y a aussi des motifs familiaux : on ne prend pas le frère d'un soldat mort au combat ou disparu, le fils aîné d'une veuve ou d'un septuagénaire, l'aîné des orphelins, l'aîné de huit enfants ou plus. On ne prend pas non plus le fils d'un étranger. Entre 1831 et 1850, 29 jeunes sont exemptés pour ces motifs, dont un Italien.

Quelques professions aussi permettaient d'échapper à la conscription, séminariste par exemple, ou enseignant, à partir de 1872 et jusq'en 1889.

### *Le bon numéro*

Enfin, le motif le plus espéré des jeunes conscrits d'avant 1905 : le « bon » numéro. Le tirage au sort institué en 1804 par Napoléon était un cérémonial bien réglé : en fait, on ne prenait que 30 à 35 pour cent des jeunes célibataires... Le numéro tiré dans l'urne était affiché avec les coordonnées du jeune. Si l'un d'eux était absent, le maire tirait le numéro à sa place. Ensuite, s'il fallait 100 hommes par exemple, on désignait théoriquement les 100 premiers. Comme il y avait toujours parmi eux un certain nombre d'exemptés, on en prenait le même nombre dans les numéros suivants. On voit qu'il valait mieux être dans les profondeurs du classement ! Et lorsque le nombre d'exemptions était trop important, il n'y avait plus de bon numéro...

Mais tous n'étaient pas égaux devant le sort : on pouvait se faire remplacer si on avait suffisamment d'argent. La transaction s'effectuait devant notaire. En 1832, Victor Bec, fils de notable et futur maire, fut remplacé par Joseph Rozand. Jean-Louis Bellier-Bénistand, lui, en 1845, est allé chercher fort loin



son remplaçant, un certain Grégoire Augé, de Louviers (Eure). Peut-être y avait-il là aussi des professionnels !

### *Bilan des compétences*

Le niveau d'instruction est aussi indiqué, sous sa forme la plus élémentaire, savoir lire et écrire. Avant 1850, moins de la moitié, 44 %. Sous le second Empire, cette proportion atteint 67 %, puis 72 % pendant la période suivante qui comprend les lois scolaires de 1881-1882 rendant l'école obligatoire et gratuite, et enfin seulement 87% jusqu'en 1919. Finalement, quoiqu'en disent certains, il y avait au moins autant d'illettrés que de nos jours...

A partir de 1880, l'armée s'intéresse à d'autres compétences chez les jeunes appelés : savoir conduire les chevaux, par exemple, ou être musicien... En 1902, Constant Berthoin, commis des Postes, sait jouer du piston, instrument très adapté aux défilés militaires ! Autres musiciens, Prudent Berthoin, clerk de notaire, et Elie Marcon, séminariste.

En 1905, un questionnaire est établi : il est demandé aux appelés de quels instruments ils jouent, s'ils savent soigner les chevaux, monter à cheval ou à bicyclette, nager, s'ils sont colombophiles, car les pigeons voyageurs étaient encore fort utiles, ou aé-

## Conscrits de 1831 à 1919

	<i>1831-1850</i>	<i>1851-1870</i>	<i>1871-1890</i>	<i>1891-1910</i>	<i>1911-1919</i>
Total	213	228	204	163	64
Aptes	56 (26%)	Lacunes	99 (42%)	103 (63%)	42 (65%)
Cultivateurs	150 (70%)	176 (77%)	129 (63%)	111 (68%)	39 (60%)
Autres prof	34 (15%)	53 (23%)	76 (37%)	50 (30%)	24 (37%)
Lire écrire	94 (44%)	153 (67%)	147 (72%)	143 (87%)	56 (87%)
Raison famille	28 (13%)	29 (12%)	19 (9%)	31 (19%)	1 (1,5%)
Trop petits ou faibles	19 (8,9%)	30 (13%)	28 (13%)	9 (5%)	13 (20%)
Santé	17 (8%)	37 (16%)	29 (14%)	20 (12%)	4 (6%)
Bon numéro	69 (32%)	27 (11%)	Non indiqué	Supprimé 1905	

### *Observations :*

*santé : le goître disparaît après 1890*

*taille : entre 1911 et 1919, la plupart des exemptions pour taille insuffisante ou faiblesse se situent entre 1914 et 1917. Pourquoi ?*

*les totaux ne sont pas cohérents parce qu'il y a beaucoup de lacunes dans les registres.*

rostiers, ce qui ne devait pas être beaucoup moins répandu à l'époque que « possesseur d'un brevet de conduite automobile » !

Enfin, avaient-ils reçu un prix de tir ou de gymnastique....

Les clubs de tir étaient nombreux au début du 20e siècle : il y en avait un à Saint Martin, dont quelques vestiges peu visibles subsistent au bord d'un chemin actuellement dans les bois entre les Menuisiers et les Côtes.

Les réponses les plus nombreuses concernent les chevaux et la bicyclette : entre 1905 et 1917, 22 jeunes savent monter à cheval, 25 soigner et conduire les chevaux, et 27 monter à bicyclette, dont seulement 5 jusqu'en 1910 et 22 après, lorsque la pratique du vélo commence à se démocratiser après l'invention du Tour de France par Henri Desgranges en 1903.

### *De nombreux surnoms*

A une époque où des familles très nombreuses occupaient depuis des siècles le même territoire, les homonymes étaient fréquents : Eymard, Arnaud, Guillet, Berthoin avec O ou avec U, Bonnard, Appaix, Borel et d'innombrables Bellier se cotoyaient avec les mêmes prénoms en usage, souvent de père en fils, ou sautant une génération. On

alternait, par exemple, Joseph et Emile ! D'où la nécessité des surnoms, qui étaient portés sur les registres. Ils étaient nombreux et divers. Certains évoquent une particularité physique : Rougeau, Basset... une coiffure : Catogan ; un quartier ou un lien avec une autre famille : Michalon, Favot, Favier, Bonnier, Combier ; un métier : Camelot, Médecis.

La plupart, plus ou moins pittoresques, ont une origine oubliée : Paradis, Montagne, Chine, Prieur, Terrier, Bonne, Sire, Brude, Perrou, Ecouli, Castouri etc... Ces surnoms étaient héréditaires et on peut suivre certains dans la même famille de 1830 jusqu'à nos jours.

*Yvette Rouveyre*

	<i>Yvette Rouveyre</i>
	<i>Claudine Thiault</i>
	<i>Jacqueline Hache</i>
	<i>Pierre-Louis Fillet</i>
	<i>Annie Destombes</i>
	<i>Jean-Luc Destombes</i>
	<i>Guy Brabant</i>
	<i>Bernard et Denise</i>
	<i>Perier-camby</i>
	<i>Jeanine Girodin</i>
	<i>Claude Funkiewiez</i>
	<i>Jannick Revol</i>
	<i>Alain et Françoise Chatelan</i>
<i>Sylvaine et André Roux</i>	